



CONSTRUCTION D'UNE UNIVERSITE INTEGREE ET RECONQUETE DE L'IDEX

CARTOGRAPHIE DES GROUPES DE TRAVAIL

Document validé par le Conseil des Membres de l'UT vendredi 17 mars 2017

L'appropriation du projet de construction d'une université intégrée et de reconquête de l'IDEX par les diverses communautés (étudiants, BIATSS, EC) des établissements investis implique de mettre en place des groupes de travail thématiques largement représentatifs dans un délai relativement bref, afin de préparer les transferts de compétences à opérer en anticipant l'ensemble des questions qu'ils posent et également en vue de préparer le travail de rédaction des statuts de la future UT.

La feuille de route qui décrit le projet d'UT prévoit deux cercles d'établissement et des évolutions juridiques différentes entre universités et écoles au sein de l'UT. Elle est complétée par un texte relatif à la politique de site qu'il convient également de prendre en considération pour penser ce processus de concertation. Sur ces fondements, il est indispensable d'envisager des groupes de travail à configuration variable afin de prendre en compte les périmètres différents des compétences concernées.

Ces groupes, qui devront également se réunir en configuration plus restreinte pour traiter de questions n'intéressant qu'une partie des établissements et organismes ou accueillir ponctuellement des invités, s'appuieront sur les orientations définies dans la feuille de route et feront des propositions pour préciser les objectifs cibles et les modalités pour y parvenir. Chaque groupe sera piloté par un binôme COMUE/établissement qui fera un retour régulier au Conseil des membres et au CAC ; il disposera d'un rétro planning de travail prenant en compte les jalons de la feuille de route et prévoyant les livrables attendus.

GT12 « Gouvernance et statuts »

Périmètre : L'ensemble des établissements et organismes de recherche de l'UFT. Ce groupe devra également se réunir en périmètre restreint aux 5 établissements de l'UT (UT2J, UPS, INP, INSA et UFT) afin de traiter les questions qui leur sont propres et notamment la structuration des « collèges ».

La construction de l'UT telle qu'elle est envisagée dans la feuille de route implique des évolutions du cadre législatif et/ou réglementaire permettant de construire un nouveau statut. L'originalité du modèle actuellement porté à Toulouse consiste à rendre possible la poursuite des coopérations fortes entre universités, grandes écoles issues de différents ministères et les organismes de recherche nationaux. Elle se traduit également par la nécessité de penser un modèle d'établissement qui aura trois fonctions fondamentales : la gestion de l'UT, la gestion de l>IDEX et celle de la politique de site qui intéresse l'ensemble des établissements du site. Ce sont donc des conditions de gouvernance appropriées pour chacune de ces trois fonctions qu'il convient de construire, en préfiguration de l'écriture des statuts de l'UT une fois le cadre juridique national stabilisé.

Composition :

- Présidents/directeurs et/ou DGS des 8 établissements ;
- 1 représentant pour chaque organisme de recherche ;
- 3 représentants des directions des établissements associés ;
- Président du CAC de l'UFT ;
- DGS de la COMUE ;
- Pilotes : Ph. Raimbault et consultant extérieur

Objectifs : Réflexion sur le modèle juridique de l'UT, sa gouvernance, incluant celle de l>IDEX. Préfiguration du travail de rédaction des statuts.

Livrables : Un document explicitant le modèle d'UT explicitant les modalités de subsidiarité entre UT et ses établissements ou composantes ;

Calendrier : livrables à fournir de manière échelonnée d'ici fin juin.